

## LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du 23 janvier 2024

L'An Deux Mil Vingt-Quatre, le 23 janvier à 19 Heures 00, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Olivier COULON, Maire.

Etaient présents : M. Olivier COULON, M. François DECOOPMAN, Mme Nathalie MIEZIN, M. Vincent FORTIN, M. Régis VAN DE KERCKHOVE, M. Axel VAN LOOY, M. Serge MINERVINI, Mme Laetitia WATTIER, M. Pascal MARECHAL, formant la majorité des Membres en exercice.

Absents : M. Nicolas DESANDERE ayant donné pouvoir à Mme Laetitia WATTIER, M. Sébastien LENOIR, Mme Aurélie MARECHAL, Mme Nelly VEGA absents excusés.

Monsieur Pascal MARECHAL a été élu secrétaire de séance.

N° de la délibération	Objet	Décision
2024-01	Exonération en faveur des logements neufs présentant une performance énergétique et environnementale élevée  <b>Le Conseil Municipal,</b> - <b>Décide</b> d'exonérer de taxe foncière sur les propriétés bâties, les logements neufs satisfaisant aux critères de performance énergétique et environnementale conditionnant le bénéfice de l'exonération prévue au I bis de l'article 1384 A du code général des impôts. - <b>Fixe</b> le taux de l'exonération à 50% - <b>Charge</b> le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux.	<b>FAVORABLE</b> à l'unanimité
2024-02	Noël - Attribution d'une carte cadeaux pour les ados  <b>Le Conseil Municipal,</b> - <b>Décide</b> de l'achat de tickets pour le SPEED Park de Beauvais qui seront distribué aux ados de Fournival âgés de 11 à 17 ans à l'occasion de Noël.	<b>FAVORABLE</b> à l'unanimité
2024-03	Journal communal  Monsieur le Maire passe la parole à Madame Nathalie MIEZIN. Madame MIEZIN informe les membres du Conseil Municipal que la prochaine réunion pour la création du journal communal n°14, est prévue samedi 27 janvier à 9h30 en Mairie.  Madame Solène FORTIN ne participera plus à la mise en page du journal pour raisons professionnelles et Madame Estelline DESANDERE souhaite diminuer son investissement. Les membres du Conseil Municipal remercient les rédacteurs et les graphistes pour leur travail à la réalisation du journal communal. Madame Manon VAN DE KERCKHOVE et Monsieur Louis DECOOPMAN souhaitent participer au travail de mise en page du journal.  Madame Nathalie MIEZIN indique que le tarif de mise en page du journal, s'il n'y avait pas de bénévoles serait de 480€ par édition.	
2024-04	Possibilité d'acquisition de parcelles (ZE n°92 et n°94) pour la gestion des eaux pluviales du domaine communal  <b>Le conseil municipal,</b> - Le Conseil Municipal est favorable à l'acquisition de ces parcelles et charge Monsieur le Maire de se rapprocher des vendeurs afin de connaître les modalités d'acquisition.	<b>FAVORABLE</b> à l'unanimité
2024-05	Défense incendie, Création d'une réserve incendie, Hameau de La Gloriette  <b>Le Conseil Municipal,</b> - <b>Approuve</b> la demande de subvention	<b>FAVORABLE</b> à l'unanimité
2024-06	Terrain multisports et parcours de santé accessibles PMR - demande de subvention au Conseil Départemental  <b>Le Conseil Municipal,</b> - <b>Approuve</b> la demande de subvention pour ces travaux d'un montant prévisionnel de <b>82 658,40€ H.T.</b>	<b>FAVORABLE</b> à l'unanimité

2024-07	Terrain multisports et parcours de santé accessibles PMR - demande de DETR  <b>Le Conseil Municipal,</b> - <b>Approuve</b> la demande de subvention pour ces travaux d'un montant prévisionnel de <b>82 658,40€ H.T.</b>	<b>FAVORABLE</b> à l'unanimité
2024-08	Aménagement de trottoirs, rue des Avesnes - demande de DETR  <b>Le Conseil Municipal,</b> - <b>Approuve</b> la demande de subvention pour ces travaux d'un montant prévisionnel de <b>142 771,57€ H.T.</b>	<b>FAVORABLE</b> à l'unanimité
2024-09	Aménagement de trottoirs, rue des Avesnes - demande de subvention au Conseil Départemental  <b>Le Conseil Municipal,</b> - <b>Approuve</b> la demande de subvention pour ces travaux d'un montant prévisionnel de <b>142 771,57€ H.T.</b>	<b>FAVORABLE</b> à l'unanimité
2024-10	Création d'une cantine scolaire dans un ancien local pompiers à FOURNIVAL – Demande de subvention auprès de la Région  <b>Le Conseil Municipal,</b> - <b>Approuve</b> la demande de subvention auprès de la Région au titre du dispositif « Fonds d'aide aux projets locaux des communes rurales ».	<b>FAVORABLE</b> à l'unanimité
2024-11	Tarif des concessions au cimetière communal  Monsieur le Maire expose que le coût d'entretien du cimetière communal a augmenté, suite à la fin de l'utilisation du glyphosate. La Commune a encore beaucoup de concession à reprendre physiquement suite à la procédure de reprise de concessions administrative. Certaines de ces concessions étant en très mauvais état.  Monsieur le Maire indique qu'il faudra revaloriser le tarif de vente des concessions afin de pouvoir amortir le coût d'entretien de notre cimetière communal.  Monsieur le Maire propose d'avoir une réflexion sur ce sujet lors d'une prochaine réunion de conseil.	
2024-12	Fête communale  Les renseignements ont été pris concernant la possibilité de remplacement des forains, personne ne veut prendre la suite.  Il faut avancer sur l'organisation de la fête communale, les prestataires ont besoin de bloquer les dates et la commune à besoin d'avoir de la visibilité sur l'organisation.  Madame Laetitia WATTIER a rencontré, avec le Conseil Municipal des Jeunes, un prestataire pour des structures gonflables. Elle précise qu'il y a deux prestataires pour ce type de service, à St Just en Chaussée. Madame Laetitia WATTIER a demandé plusieurs devis pour la location des structures gonflables. Il faudrait métrier l'espace disponible derrière la salle des fêtes.  Monsieur François DECOOPMAN indique que c'est important d'avoir un prestataire fiable et qu'il faudrait que le prestataire se déplace pour avoir un rôle de conseil sur le terrain, afin de pouvoir prendre une décision.  Monsieur Régis VAN DE KERCKHOVE propose de vérifier les références des prestataires pour se faire une idée.  Monsieur Serge MINERVINI demande s'il y a un contrôle qualité des structures, voir s'il y a une assurance, une garantie.  La commission des fêtes va faire un comparatif / qualitatif afin de pouvoir faire un choix.  Madame Laetitia WATTIER propose de faire venir la Ludoplanète lors de la fête de septembre. Monsieur le Maire demande si c'est dans la même lignée avec l'ambiance et le rythme d'animation envisagé pour les festivités.  Une commission des fêtes est prévue le 06 février afin de prendre les décisions.	

**Le Maire,**  
**Olivier COULON**


